

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

§ B

CARTE

DE

COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM :

Le Coz

PRÉNOMS :

Corentin François

Pseudos :

Date et lieu de naissance :

13 Février 1923 à Villaines-sous-Malicorne
(Sarthe)

AVIS de la Commission Départementale

{ favorable }
{ défavorable }

le -8 JUIL 1957

AVIS de la Commission Nationale

{ favorable }
{ défavorable }

Attestⁿ Commⁿ dⁿ du 15 DEC. 1959

DÉCISION

{ attribution }
{ rejet }

le 16 AVR. 1959

carte n° 142676

- 3 JUIN 1959

N° 11814 OFFICE DÉPARTEMENTAL de FINISTÈRE

RIF Catégorie

N° 61694 OFFICE NATIONAL

EVR/4844

- 4 AVR. 1960

- PREFECTURE DU FINISTERE -

SERVICE DEPARTEMENTAL de l'OFFICE NATIONAL
des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE

-:-:-:-:-

Impasse de la Palestine - QUIMPER - Tél. I4-50

NOTE à M^r *LE COZ Corentin*, P.222, cité Marine, Valmy (Oray)

Demande ou nature des pièces jointes	: Nombre : : de : : pièces :	REPONSE ou OBSERVATIONS
<i>837</i>	<i>3525</i>	<p>Monsieur,</p> <p>J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, l'attestation de durée de services dans la Résistance, établie à votre intention, suite à votre demande.</p> <p>Vous voudrez bien m'en assurer réception.</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.</p>
		<p>Monsieur,</p> <p>Reçu attestation.</p> <p>En vous remerciant, veuillez agréer mon sincère l'expression de ma considération distinguée</p> <p><i>Leloz -</i></p>



QUIMPER, le 19 JAN 1960

Le SECRETAIRE GENERAL,
 CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL
 de l'OFFICE NATIONAL,
 Le Secrétaire Général Adjoint

MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

T 10.853 SH/JD

PARIS, le

12 JAN 1960

Le Directeur de l'Office National,

à

Monsieur le Préfet du FINISTÈRE

à

QUIMPER

(Service Départemental de l'Office National
des Anciens Combattants et Victimes de
Guerre)

O B J E T : Demande d'attestation de durée des services dans la Résistance
présentée par M. LE COZ Corentin

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la suite
de l'examen, par la Commission Nationale, du dossier de :

M. LE COZ Corentin

Né le 13 Février 1923 à VILLAINES S/MALICORNE (Sarthe)
Domicilié : Corentin P.222 - VALMY - Oran - Algérie.

la durée des services dans la Résistance a été déterminée ainsi
qu'il suit :

du 20 Octobre 1943

au 10 Août 1944

Ci-joint, en retour, le dossier de demande de carte
de Combattant Volontaire de la Résistance, accompagné de la
décision s'y rattachant.

↓
lex. ad'interim
le 19/1/1960

15 JAN. 1960
N° 32

P. le Directeur de l'Office National
Le Sous-Directeur
P.O. l'Administrateur Civil
Chef du 12^e Bureau

OC
MINISTÈRE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

Hôtel des Invalides - PARIS (7ème)

3ème Sous-Direction

12ème Bureau

Combattants Volontaires
de la Résistance

Résistance Métropolitaine

SH/JD

A T T E S T A T I O N

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

- Sur la demande de M. LE COZ Corentin
Né le 13 Février 1923 à VILLAINES S/MALICORNE (Sarthe)
Domicilié : Corentin P.222 - Valmy - Oran - Algérie.

- Après avis de la Commission départementale des Combattants
Volontaires de la Résistance,

- Après avis du Préfet dudit département,

- Vu le procès-verbal de la Commission Nationale des Combattants
Volontaires de la Résistance (séance du 15 Décembre 1959),

A T T E S T E

que le temps de présence dans la Résistance, pris en considération
pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,
a été fixé comme suit :

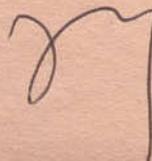
Période du 20 Octobre 1943 au 10 Août 1944 inclus

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur de l'Office National
des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, empêché
Le Sous-Directeur

Signé : R. MALGOUYRES

Pour copie certifiée conforme
PARIS, le 12 JAN 1960
Le Chef du 12^e Bureau

15 JAN. 1960



.C.V.R. h8hh

Valuy le 20.5.59

Monsieur de Coz

Coreutin p222

Valuy Grand a

18518

Monsieur le secrétaire de
l'office départemental des
Anciens combattants

Monsieur le Secrétaire

J'ai l'honneur de vous demander de
bien vouloir me donner quelques
précisions sur mon temps de service actif
Je vous prie de faire le nécessaire
pour que mon temps de résistance me
soit compté, ce qui me permettrait
d'obtenir un échelon d'ancienneté et de
nombreux avantages à la P.C.M. d'Grand
Je suis engagé en octobre 1943 et sur
mon livret militaire il est mentionné

Je salue de tout coeur ce qui me fait plaisir
44 mois de service
Sans d'attente d'une réponse favorable
Veuillez croire Monsieur le Secrétaire
à mes sentiments distingués

Le 203

- PREFECTURE DU FINISTERE -

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE L'OFFICE NATIONAL DES
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES
DE GUERRE

QUIMPER, le

Le SECRETAIRE GENERAL
du SERVICE DEPARTEMENTAL
de l'OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS & VICTIMES de GUERRE

Impasse de la Palestine
- QUIMPER -

(Tél. 14-50)

EV.R/4844

del / 8063 / 59
19.6.59

à M. Le Coz Coeurin
p.222, Valmy (Oray)

En réponse à votre lettre du 20 mai

1959, j'ai l'honneur de vous faire connaître
que votre dossier de demande d'attribution de la
Carte de Combattant volontaire de la Résistance
sera transmis à l'Office National des anciens
Combattants et Victimes de guerre, après avis
de la Commission départementale compétente du
Finistère, en vue de la délivrance d'une attesta-
tion établissant la durée de vos services dans
la Résistance.

Et vous apprendra de communiquer
cette attestation à votre administration, seule
habilitée pour déterminer les avantages dont
vous pourriez éventuellement bénéficier.
J'attire votre attention sur le fait que

La délivrance de cette attestation
demandera plusieurs jours
quelques jours, la Commission départementale ne devant tenir
sa prochaine réunion qu'en mai de septembre prochain.
Peu de

19.6.59

Demandes d'attestations de durée de services dans la Résistance -

AVIS FAVORABLE à la prise en considération des services pour les périodes mentionnées sur les témoignages, la Commission estimant que l'activité des intéressés doit être considérée avoir été accomplie d'une manière habituelle et continue.

M Le COZ Corentin - Valmy (oray)

Période du 20.10. 1943 au 10.8. 1944

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix sept heures.

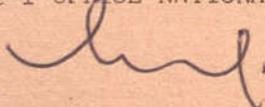
QUIMPER, le 12 OCTOBRE 1959

Le Secrétaire,
signé : D. GOURRET.

Le Président,
signé : P. GAY.

Pour extrait conforme,

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL
de l'OFFICE NATIONAL,



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des
COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° 4844

(Réunion du 12 OCT. 1959)

M LE COZ Cresentin Francis
pseudo :
né le 13.2.1923 à Villaines-sous-Malicorne
demeurant P.222 - cité marine, à Valmy (Oran) (Sarthe)

La Commission départementale

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de Combat-
tant Volontaire de la Résistance au surnommé :

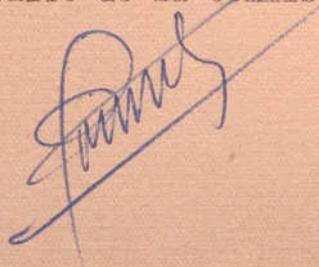
Périodes du	au	(Isolé)
du <u>20.10.1943</u>	au <u>10.8.1944</u>	(R.I.F. non homologué)
du	au	(R.I.F. homologué)
du	au	(F.F.I. -)
du	au	(F.F.C. -)
du	au	(Interné - Déporté Résistant)

A QUIMPER, le 12 OCT. 1959

Signature d'un
Membre de la Commission,



Signature du
Secrétaire de la Commission,



PREFECTURE du FINISTERE

SERVICE DEPARTEMENTAL
de l'OFFICE NATIONAL des
ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES
de GUERRE

QUIMPER, le -4 JUIN 1959

Carte de Combattant
Volontaire de la
Résistance

Le PREFET du FINISTERE

à M^r. Le Coz Coentun
p. 222, Valmy (Oran)
(sous le couvert de M. le Maire)

17-AOUT-1959

Monsieur

Je vous prie de trouver, sous ce pli, la carte N° 142676
de Combattant Volontaire de la Résistance, qui vous a été attribuée.

Vous voudrez bien m'en accuser réception, à l'aide de
la formule ci-dessous.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

P./ le PREFET,

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL
de l'OFFICE NATIONAL,

C. FLOCH

P.J. : 3

DOSSIER N° 4844

A DETACHER

et à RETOURNER au SERVICE DEPARTEMENTAL de l'OFFICE NATIONAL des ANCIENS
COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE - Impasse de la Palestine à QUIMPER -

M^r Le Coz Coentun
demeurant à Valmy (P. 222. Cote Marine) Oran Algérie
déclare avoir reçu la carte N° 142.676 -

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en
application de la Loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A Valmy le 8 juin 1959
(signature)

Le Coz

MINISTERE des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

OFFICE NATIONAL
des ANCIENS COMBATTANTS
et VICTIMES de GUERRE

SERVICE DEPARTEMENTAL du FINISTERE
RESISTANCE METROPOLITAINE

DECISION GLOBALE N° A - 29/44

en date du 16 AVRIL 1959

Le MINISTRE des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre,

VU le décret n° 59-366 du 28 février 1959 relatif aux mesures propres à accélérer l'instruction des demandes de reconnaissance de la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU l'arrêté du 11 mars 1959, portant abrogation de l'article A. 159-2 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre, et donnant délégation de pouvoirs aux Préfets, pour l'attribution et le refus du titre de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU les demandes présentées par les intéressés, en vue d'obtenir la reconnaissance de la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance (Séance du 8 juillet 1954).

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à :

Nom et Prénoms : Le Coz Corentin
Date de naissance : 13 Février 1923.

: Carte délivrée
: Numéro : Date
: 142676 : 3 JUIN 1959

Pour extrait certifié conforme.

QUIMPER, le 16 AVRIL 1959

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL
de l'OFFICE NATIONAL,

P/ le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre,
et par délégation,
P/ le PREFET, absent,
Le SECRETAIRE GENERAL,
signé : P. GAY.



[Signature]

.....
PERSONNES VISEES à l' ARTICLE R. 255 du CODE des PENSIONS
MILITAIRES d' INVALIDITE et des VICTIMES de la GUERRE -

AVIS FAVORABLE à l' UNANIMITE :

.....
M. Le Coz Laurentin - Mellac

MOTIF :

Activités non contestées et estimées suffisantes.

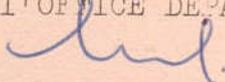
---:---:---:---:---:---:---:---

L' ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H.

Le SECRETAIRE,
signé : D. GOURET

QUIMPER, le 8 JUILLET 1957
Le PRESIDENT,
signé : DENIS

Pour extrait certifié conforme
Le SECRETAIRE GENERAL
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,



4844

OFFICE NATIONAL
des
ANCIENS COMBATTANTS
et
VICTIMES DE LA GUERRE

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE

Office départemental de
FINISTÈRE

Avis très important. - Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : Le Coz
Prénoms (2) : Corandin François né le 13-2-1923 à Mellac
Pseudos (3) : Villaines / sans-médicament
Situation de famille : célibataire
Profession : Serrurier
Nationalité : française
Adresse actuelle : P. N. Mellac (Finistère)

Keriguen en Riec-sur-Bélon (Finistère)
Situation militaire (postérieure au 17 Juin 1940) :

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

Promu caporal à la libération.

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) :

Refractaire au S.T.O. en 1943, et s'inscrit au magasin de Seain le 20.10.43.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) :

R.F.I. 20-10-43
pas de CI

- (1) en lettres capitales
- (2) dans l'ordre de l'état-civil souligner le prénom usuel Corandin
- (3) Souligner le plus connu

Décorations avec référence (J.O. du)) au titre de
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du : la résistance.
texte à annexer.)

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la
résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F.F.C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé, les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation .

S'engage dans un groupe de Francs Tirailleurs
et Partisans Français le 20 octobre 1943, au détache-
ment "En Avant" par l'intermédiaire de Mario (L. Perin)
de Abel (Christophe Le Moal) et d'Etienne Millon.

Participe aux missions et sabotages de son groupe,
et à la libération de Lorient.

Prend part active au siège de Lorient et de
Crozon.

Certifié exact

Mella, le 10 mars 44

Signature :

Le Coz

OFFICE DEPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES DE LA GUERRE
du FINISTERE

QUIMPER, le 22 MAI 1957

C.V.R. (Art. R 355)

Dossier N° 4844

urgent

Le SECRETAIRE GENERAL de
l'OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS
COMBATTANTS & VICTIMES de la GUERRE

à Monsieur *LE COZ* *Corentin*
Passage à Niveau
Mellac
(S/C de M. le Maire)

Monsieur,

La formule de demande de carte de Combattant volontaire de la Résistance que vous avez utilisée comporte, au verso, une partie réservée à la "relation sommaire des différentes activités exercées dans la Résistance".

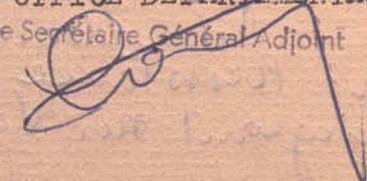
Il y est précisé que le postulant doit indiquer, "avec lieux et dates", les formations auxquelles il a appartenu, les noms des responsables qui l'ont contacté, nommé, désigné ou commandé, ses actions personnelles contre l'ennemi, les responsabilités assurées.

Vos réponses à ces diverses questions étant incomplètes, je vous prie de m'adresser, dès que possible, une déclaration sur l'honneur portant tous les éléments d'information destinés à permettre à la Commission départementale d'émettre, sur votre demande de carte, un avis motivé de manière précise et détaillée.

Votre déclaration sur l'honneur devra être rédigée au verso de la présente lettre.

Veillez agréer, *Monsieur*, l'assurance de ma considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,
Le Secrétaire Général Adjoint



(Voir au verso)

DECLARATION sur l'HONNEUR

RELATION SOMMAIRE des DIFFERENTES ACTIVITES EXERCEES dans la
RESISTANCE

Je, soussigné : Le Coz Corentin
né le 13.2.1923 à Vilaine sur Malicorne (Sarthe)
domicilié à Kerignen (Rice sur Belon)

déclare, sur l'honneur, que mes différentes activités dans la Résistance ont été les suivantes :

Formations auxquelles j'ai appartenu (préciser lieux et dates)

Octobre 1943 Bataillon de la Tom d'Auvergne (Rempier)
2^e juin 44 à 7^e juin 44 Bataillon Louis Poirier
7^e juin 44 à Septembre 44 3^e Bataillon de marche de la Trinité
Septembre à la 3^e division

Noms des responsables qui m'ont contacté, nommé, désigné ou commandé :
(Préciser lieux et dates)

Pour le bataillon de la Tom d'Auvergne :
Milhou. Le Cras - Peron Louis -
(à dater du mois d'octobre 1943 -

Actions personnelles que j'ai accomplies contre l'ennemi - responsabilités assurées - (Préciser lieux et dates)

couper les fils téléphoniques (plusieurs fois) près de la gare de Mellac de Frevoix. (15 Janvier)
de boulochage de rails près gare de Mellac de Frevoix. (même date que Marcel Peron) :-
Longer un convoi Allemand en camp de de Marcel Peron avec des pls pour la Résistance. Ce convoi Allemand se dirigeant sur Lorient -

OBSERVATIONS :

Certifié exact - sur l'honneur -
A Rice le 3. Août 1957
(Signature)

Le Coz -

1^{er} MAI 1957

Attestation

Je soussigné Le Gras André, Instituteur public à Riec sur Belon (Finistère), Lieutenant de Réserve, dans la clandestinité Lieutenant FRED matricule 975, adjoint au chef de Bataillon Commandant le Bataillon "La Cour d'Auvergne" de Quimper,

certifie sur l'honneur, que Monsieur Le Coz Coentis François est entré au mouvement F.T.P.F. (1^{ère} Compagnie S/marin Curie) du Bataillon "La Cour d'Auvergne", détachement de Mellac le 20 octobre 1943.

Le Coz Coentis a assuré de nombreuses liaisons, effectué des distributions de tracts et journaux clandestins et a participé avec son groupe aux sabotages de la voie ferrée Bannalec - Quimperlé et du réseau téléphonique, à de nombreuses reprises et notamment le 11 mars 1944 au lieu-dit "Puruit" en Mellac.

Le parti du 6 juin 1944 a pris part aux combats de la libération du Finistère, ainsi qu'aux combats pour la libération de l'orient

Le Coz Coentis a toujours servi avec honneur et discipline

Traite la présente attestation à Riec sur Belon le 6 mai 1957 pour valoir ce que de droit

A. Levas

Carte du C. V. Rdu Mont 0002158

Le Liquidateur National

Mugnier

M. MUGNIER

Carte C.V.R. N° 096388

Paris le 15 MAI 1957

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

SECTION DE MELLAC

(FINISTÈRE)



Mellac, le 5 mai 1957

Attestation

Unis comme au Front

Je soussigné Marcel Peron
secrétaire de la section de l'U.N.C. Mellac,
titulaire de la Carte de Combattant volontaire de
la Résistance n° 99462, certifie sur l'honneur
que M. Le Coz Corentin Francis a participé active-
ment au groupe de Résistance de Mellac (groupe
affilié au Bataillon "La Tour d'Auvergne" Quimper) à
partir du 20.10.1943, sous le commandement
d'E. Millour (mort pour la France à Rennabat. Scier
le 15.7.44), de A. Le Bras adjt au Chef de Bataillon,
de Peron Louis.

Le Coz Corentin a effectué à partir
de son engagement des distributions de tracts et
journaux clandestins et a participé avec son groupe
au sabotage de voies de communication, en parti-
culier le 11-3-44 à Purut en Mellac. Dès le
6 juin 1944 a pris part aux combats et ensuite
aux opérations du front de Lorient.

Peron
Le Liquidateur National
du Front National

Mugnier

M. MUGNIER

Carte C.V.R. N° 096388

Paris le

15 MAI 1957

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE
du FINISTERE

Impasse de la Palestine
QUIMPER

C.V.R. (R.255)

Dossier n° 4804

Le ~~SECRETARE GENERAL~~ de l'O.D.
à Monsieur le Général Commandant la 3^e
Région Militaire
Etat Major - 1er Bureau - Chancellerie
RENNES

A l'appui de sa demande de Carte
de Combattant Volontaire de la Résis-
tance

M. LE COZ Coeurin
né le 13.2.1923 à Villaines-sous-Mathieville
actuellement domicilié à Mellac (Finistère)

invoque une activité F.F.I.

mais n'est pas en mesure de produire
un Certificat d'appartenance F.F.I.

Afin de me permettre de compléter
son dossier, j'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien me faire connaî-
tre ci-contre, les raisons pour les-
quelles les services de l'intéressé
n'ont pas été homologués.

Dans le cas où le Certificat d'ap-
partenance aurait été délivré à l'insu
du postulant, je vous demanderais de
m'en faire parvenir un duplicatum.

QUIMPER, le 22 MAI 1957

Le SECRETARE GENERAL
de l'O.D.

Le Secrétaire Général Adjoint

- 1 JUIN 1957

REPOSE

Le Général Commandant la 3^e Région
Militaire

à Monsieur le Secrétaire Général de
l'O.D. des A.C.V.G. du FINISTERE
Impasse de la Palestine - QUIMPER

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que les services F.F.I.
invoqués par la personne dénommée
ci-contre,

~~ont été homologués le~~
~~(ci-joint un duplicatum du Certi-~~
~~ficat d'appartenance délivré)~~

Formation

- n'ont pas été homologués, pour la
raison suivante :

- homologation non demandée
- ~~demande déposée après forclu-~~
sion
- ~~demande d'homologation rejetée~~

MOTIF :

RENNES, le 31 MAI 1957

Le Général Commandant
la 3^e Région,

P. C. L. Chef du Bureau



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLENTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° *4844*

(Réunion du -8 JUIL 1957)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la
Résistance présentée par M. *LE COZ Corentin François (Barthe)*
né le *13* février 1923 à *Villaines-sous-Malicorne* (~~France~~)
demeurant *P.N. Mellec*

-:-

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE ()
du *10 août 1944*
- une attestation délivrée par M. *Genon* Liquidateur National de *Front national*
- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *le Croas et Genon* validés par M. *Hugnier* Liquidateur National de *Front national* certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du *20.10.1943* au la *libération*
liaisons - distribution de tracts et journaux clandestins - sabotages
participation aux combats de la fin de la guerre de Crozon

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

QUIMPER, le -8 JUIL 1957

signature d'un membre
de la Commission,

signature du
Secrétaire de la Commission,

11^e Région militaire

Subdivision de Quimper.



Certificat de présence
au Corps



M. Le Coz Corentin a servi au
Bataillon Louis d'Or à Saër des Forces
Françaises de l'Intérieur à partir du
20-10-43. En effet, à cette date, le sus-
nommé contracta un engagement dans
le groupe "sans un mot", du détachement
"En Avant", de la "Compagnie Leclerc".

P. le chef de Bataillon



DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER
MAIRIE
DE MELLAC

BULLETIN DE NAISSANCE

Du registre des actes de l'État-Civil de la Commune. *Vilaines sous Malicorne*

Il appert que : *Le treize Février mil neuf cent vingt-trois*
est né en cette commune *Corentin François*
fils de *Le Coz Corentin*
et de *Le Manchec Anna*

L'acte a été passé à la Mairie, le
sous le n°

POUR EXTRAIT CONFORME : *au livret de famille*

A MELLAC le

11 Février 47

Le Maire,



lettre O.N. du 11-Mars 57

22 MAI 1957

declaration
CA (3^eR)

18 H 4
Après de D 5/20

18 2 H T

12 MAI 1955 : CA - stampe photo

30 OCT. 1959 : D. all'oy pour attestation

P.F.I 20-10-63
pas de CA
Lorient

19128

Québec le 13

Monsieur Le Coz Corentin ^{16 AOUT 1957}
Kernigie en Rivière / Belou
Dossier N°: ~~118111~~ à

Monsieur le secrétaire général
des Anciens combattants.

Monsieur.

Je vous adresse mon dossier
et vous demande de faire le
nécessaire pour qu'il me soit
possible d'obtenir ma carte de
combattant et résistant assez
rapidement, je viens de rentrer
dans l'administration et elle me
sera très utile.

Vous remerciant à l'avance je vous
prie de recevoir l'expression de mes
sentiments respectueux. Le Coz

OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 1 JUIL 1957

Impasse de la Palestine



Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à La Flèche

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 4844

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

(Sarthe)

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M LE COZ Corentin François René
né le 13 février 1923 à Villaines-s-Malicorne

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

4
Corentin Floch
Le Manchoec Anna Floch femme

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

25 MAI 1959

PREFECTURE DU FINISTERE

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE L'OFFICE NATIONAL DES
ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES
DE GUERRE

QUIMPER, le 25 AVRIL 1959

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,

à M^r Le Coz Coentun
Keruzgere - Riec-sur-Bélon
(S/C. de M. le Maire)

C.V.R./4844

Monsieur

Je suis heureux de vous faire connaître que la qualité de Combattant
Volontaire de la Résistance vous a été reconnue.

En vue de l'établissement de votre carte, vous voudrez bien me faire
parvenir dans les meilleurs délais, jointe à la présente note, une photographie
d'identité portant au verso, vos nom, prénoms et adresse.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL,
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL,
C. FLOCH.

COUR D'APPEL

Angers

CASIER JUDICIAIRE

TRIBUNAL CIVIL

LA FLÈCHE

BULLETIN N° 2

RELEVÉ DES BULLETINS N° 1

Concernant l.e nommé LECOZ Corentin Franconi
Rene, fils de Corentin Lecoq
 et de Le Manchee Anna Marie Jeanne
 né le 13 février 1923 à Villaines sous Malicorne

DATE des CONDAMNATIONS	"COURS" ou TRIBUNAUX	NATURE des CRIMES OU DÉLITS	DATE des CRIMES OU DÉLITS	NATURE ET DURÉE DES PEINES				DATE du MANDAT DE DEPOT	OBSERVATIONS
				PRISON			Amen- des		
				An	Mois	Jours			
1									
2									
3									
4									
5									

TELETYPE



VU AU PARQUET,
 Le Procureur de la République,
Duby

Pour relevé conforme,
 LA FLÈCHE, le 5 JUIL 1957
 LE GREFFIER DU TRIBUNAL,
Alle

Bissey-Lacoste, Bordeaux — N° 306-A